

M. Macnaughton:

D. Le gouvernement louerait donc jusqu'à 10 p. 100 de l'espace?—R. Le coût du terrain, les frais de démolition des vieilles bâtisses et le droit de jouissance de l'air environnant se sont élevés à un certain montant. Pour en venir à un calcul raisonnable, nous avons dû construire aussi haut que possible avec la superficie à notre disposition.

M. Kucherepa:

D. Pourriez-vous nous dire à quel moment *Webb & Knapp* vous ont avisé pour la première fois que la compagnie était prête (1) à vendre au prix coûtant sa part d'intérêt ou (2) à céder l'édifice au gouvernement du Canada une fois que toutes les obligations auraient été remboursées, comme l'affaire nous a été présentée ce matin?—R. Je dois dire que, pendant ces négociations, je ne pouvais pas m'occuper d'affaires. Mon avocat, le directeur général de l'édifice, et d'autres personnes étaient présents. J'aurais pu demander à M^r Tory de venir ici.

D. Revenons à la déclaration que vous avez faite à New York, le 13 décembre 1957, dans laquelle vous disiez «S'il s'agit du caractère national de l'édifice, la société *Webb & Knapp* sera heureuse de vendre au gouvernement du Canada ou au peuple canadien, et cela au prix coûtant, la part qu'elle détient dans la propriété». Quand avez-vous reçu pour la première fois cette offre de la part de *Webb & Knapp*?—R. Environ un mois après les négociations. Je m'étais rendu à New York pour élucider certaines questions pertinentes.

D. Un mois avant?—R. Un mois après. Il m'était impossible de me rendre à New York lorsque l'entente a été conclue. L'argent manquait. Nous avions des embarras financiers. Seule l'excavation était faite. J'étais dans l'impossibilité de poursuivre le projet. Je me suis rendu à New-York aussitôt que possible pour m'entretenir avec M. Zeckendorf. Je l'ai vu en présence de son fils. Il m'a dit de communiquer avec lui lorsque je voudrais me libérer de l'affaire au prix coûtant.

D. Pourriez-vous nous dire à quelle date a eu lieu cette entrevue?—R. Je dirais le 1^{er} avril. Il y a un an environ.

D. En avril 1957?—R. Le 1^{er} avril 1957. Évidemment, c'est une date approximative.

D. Ces négociations ont-elles eu lieu après que l'ancien gouvernement eût décidé de ne pas se servir de l'immeuble en question pour loger la délégation permanente aux Nations Unies?—R. Je n'étais pas présent lorsque la décision fut prise.

D. En avril 1957, dites-vous?—R. Les choses ont dû se produire à peu près au même temps; mais je n'étais pas au courant de l'affaire.

M. Walker:

D. Permettez-moi de vous poser une question. Je veux être très franc avec vous; nous savons tous que vous jouissez d'une excellente réputation. Ma question ne vous touche pas personnellement, sous aucun rapport. Vous vous étiez fait une conception merveilleuse de cet édifice, de cette maison du Canada. Je vous l'accorde. Si vous étiez le gouvernement, n'auriez-vous pas l'impression que la situation a changé considérablement et qu'elle est différente de ce que vous aviez dit qu'elle serait? Permettez-moi de mentionner quelques points. En d'autres termes, la situation actuelle ne correspond pas à votre projet initial. Premièrement, vous n'avez pas fait de l'immeuble une Maison canadienne, parce que les compagnies canadiennes n'ont pas voulu y louer des locaux. C'est le premier point. Quelle est votre réponse? Deuxièmement, j'ai découvert après enquête, et la preuve à cet égard sera faite